

JOURNAL DE MONACO

Administration et Rédaction.
Rue de Lorraine, 13.
à Monaco (Principauté.)

POLITIQUE. LITTÉRAIRE ET ARTISTIQUE

PARAISANT LE MARDI

Tous les ouvrages français et étrangers
dont il est envoyé 1 exemplaire sont
annoncés dans le journal.

INSERTIONS :

Annonces. 25 Cent. la ligne
Réclames. 50.

On s'abonne, pour la France, à Paris; à l'Agence Havas, rue J.-J. Rousseau, 3, et chez M. St-Hilaire, éditeur de musique du Conserv. Imp. et directeur du Comptoir général des compositeurs, rue du f. Poissonnière, 10
A Nice, LIBRAIRIE VISCONTI, rue du Cours et LIBRAIRIE-AGENCE JOUGLA, rue Gioffredo, 1. près la pl. Masséna
à l'AGENCE-DALGOUTTE, place du Jardin Public, 3

ABONNEMENTS :

Un An 12 Francs
Six Mois 6 id.
Trois Mois 3 id.

On traite de gré à gré pour les autres insertions

Les abonnements comptent du 1^{er} et du 16 de chaque mois et se paient d'avance.
Les lettres et envois non affranchis seront refusés. — Les manuscrits non insérés seront rendus.

Pour l'ÉTRANGER les frais de poste en sus

Monaco, le 15 Janvier 1878.

NOUVELLES LOCALES

S. M. le Roi Victor-Emmanuel est mort, à Rome, le 9 de ce mois.

La Principauté est unie à l'Italie par trop de liens pour ne pas s'associer à ce grand deuil national.

Le Prince Charles III, aussitôt la triste nouvelle, a télégraphié au nouveau Roi, Humbert I^{er}, pour Lui offrir ses sincères compliments de condoléance dans cette douloureuse circonstance.

Sa Majesté a immédiatement répondu à Son Altesse Sérénissime dans les termes d'une extrême cordialité.

La colonie italienne de la Principauté s'associant au deuil de la mère-patrie, a résolu de faire célébrer, dans la Cathédrale de Monaco, à la mémoire du roi Victor-Emmanuel, un service funèbre, le 23 de ce mois, à 10 heures du matin.

On nous prie d'annoncer que les souscriptions sont reçues au siège du Consulat d'Italie à Monaco, rue des Orangers, Condamine, le matin, de neuf à onze heures; l'après-midi de deux à quatre heures.

Nous apprenons que plusieurs artistes musiciens de Monaco et de Nice ont offert leur concours gracieux et spontané pour cette triste cérémonie.

S. M. la Reine de Portugal et le Prince Royal, son fils, sont passés à Monaco, sans s'y arrêter, la nuit dernière à une heure du matin, par un train spécial, se rendant à Rome pour assister aux obsèques du Roi Victor Emmanuel.

On lit dans l'Europe Diplomatique :

La semaine dernière, durant trois jours, a eu lieu une grande chasse à la lance contre les sangliers. Cette chasse était organisée par M. le ministre anglais sir John Drummond Hay. Favorisée par un temps magnifique, elle a donné les résultats les plus inespérés. Dix-sept sangliers ont mordu la poussière.

Parmi les invités qui ont pris part à cette fête cynégétique, nous avons remarqué M. Roméa et tout le personnel de la légation espagnole; M. le comte de Laugier Villars, chargé d'affaires de France, et son chancelier M. Hecquard; M. le commandeur Scovazzo, ministre d'Italie; MM. Girardet frères, artistes peintres; M. Martyn, propriétaire de l'Hôtel royal Victoria. On y remarquait aussi le fils du gouverneur de Gibraltar et plusieurs Anglais de distinction.

Beaucoup de dames ont honoré de leur présence le théâtre de la chasse, entre autres, M^{me} Drummond Hay et ses deux filles; M^{me} Roméa et sa fille. Elles

ont contribué à exciter l'ardeur des chasseurs les plus timides et les moins exercés.

Son Altesse Sérénissime le Prince Héréditaire de Monaco, un véritable Nemrod, a piqué plusieurs sangliers avec une adresse incomparable. Du reste, tout le monde a fait vaillamment son devoir.

Quelques incidents curieux, qui n'ont pas eu de suites fâcheuses, ont égayé les personnes qui ont pris part à cette fête. Plusieurs cavaliers ont été démontés. Un ou deux se sont trouvés embourbés; un Anglais en a été quitte pour quelques contusions de peu d'importance. En somme, point d'accidents regrettables.

Le terrain choisi pour cette chasse était Charf-el-Acab, situé à 12 kilomètres de Tanger. Au dire de tous ceux qui y ont assisté, elle s'est terminée dans les meilleures conditions, et ils en garderont un excellent souvenir.

Tout l'honneur de cette chasse revient, incontestablement, à M. le Ministre britannique, qui a su l'organiser d'une façon vraiment princière.

Dans la journée de jeudi et celle de vendredi, la neige est tombée abondamment à Marseille et sur différents points du littoral. Nous en avons vue sur les montagnes qui nous environnent. Ce qui ne nous empêche pas de nous réchauffer à la tiède haleine de notre beau soleil, tandis qu'à quelques cents mètres au-dessus de nous nos voisins grelottent et nous envient de tout leur cœur.

En attendant la 1^{re} représentation théâtrale qui aura lieu ce soir au Casino et qu'à cause de l'heure tardive à laquelle a été connu le programme, nous n'avons pu qu'annoncer brièvement dans notre dernier numéro, nous avons à enregistrer le brillant concert donné jeudi avec le concours du célèbre Bottesini.

Cet artiste, unique au monde, est trop connu de tous les dilettanti pour que nous refassions ici sa biographie, nous n'avons qu'à constater le succès qu'il a obtenu. Son nom seul avait attiré dans la salle une foule sympathique et distinguée. M. Bottesini fait sur le contrebasse, cet instrument embarrassant, disgracieux et incommode, ce que M. Comte, M. Frassinetti et autres artistes de notre orchestre font sur leur violon. Les sons qu'il tire de ses cordes sont d'une douceur et d'une pureté telles que l'on les croirait produits par un violoncelle. La Fantaisie sur Lucie, l'Élégie et la Tarentelle, ce dernier morceau surtout, ont enlevé l'auditoire et soulevé les applaudissements. On a voulu faire bisser la Tarentelle, mais M. Bottesini, pour nous remercier, nous a fait entendre des variations sur le Carnaval de Venise. Il

nous a montré ainsi son beau talent dans toute son étendue; hérissées de difficultés, ces variations sont un véritable tour de force qui a émerveillé les spectateurs.

Le programme du concert était, du reste, admirablement composé ce soir-là et nous en faisons nos compliments à M. Accursi. L'Ouverture du Domino noir, la Valse de Faust, la Fantaisie sur Charles VI, tout a été interprété avec une maestria incomparable.

Mardi dernier, un feu de cheminée s'est déclaré à 5 heures du soir rue des Vieilles Casernes, n° 1, chez M. Tardif, qui habite le second étage de la maison. Les flammes ayant été aperçues de suite, des secours ont été immédiatement portés par un sergent de ville, un carabinier et le sieur Barbero, marchand de comestibles place St-Nicolas, qui, montés sur le toit, ont démolé le tuyau extérieur, et, avec le secours des voisins, ont pu arrêter le feu en quelques instants. Les dommages se bornent à des dégâts insignifiants.

Avis aux imprudents :

Vendredi, à deux heures après-midi, un jeune homme de seize ans, Eugène Bonnemoy, sans profession, demeurant chez sa mère, rue Grimaldi, était allé à la pêche à la ligne sur les rochers au lieu dit l'anse du Portier. La mer était grosse, le vent fort; il trébucha et une vague l'ayant atteint l'entraîna avec elle. Heureusement, le jeune Bonnemoy est excellent nageur, il eut la présence d'esprit de se débarrasser de son paletot et réussit ensuite à s'accrocher aux rochers contre lesquels la mer le jetait et à se retirer de l'eau. Il en a été quitte pour un bain très froid et peu agréable, et pour des meurtrissures sans gravité aux bras et aux jambes.

Tir aux Pigeons.

Résultats des concours des 11 et 14 Janvier.

VENDREDI 11 JANVIER.

Poule d'essai réglementaire du programme, 1 pigeon à 27 mètres. M. A. Rush, 6/6 (21 tireurs).
Prix des Moulins. — Un objet d'art (gobelet argent gravé. Froment-Meurice) ajouté à une poule de 50 fr. chaque. 5 pigeons à 27 mètres. — 1^{er} M. Paul Lagarde, 5/5; 2^{me} M. le comte de Corberon, 8/9 (21 tireurs).
Poule optionale, 5 pigeons à 27 mètres, minimum 2 louis. M. A. Rush, 16/17; M. le vicomte de Cor-

beron, 15/17 (17 tireurs).

Poule au doublé, à 24 mètres, gagnée par M. le vicomte de Corberon (12 tireurs).

LUNDI 14 JANVIER.

Poule d'essai réglementaire. — 20 francs chaque. — 1 pigeon à 27 mètres 1/2. — partagée entre MM. le capitaine Tart 5/5 et Paul Lagarde 5/5 (25 tireurs).

Prix des Terrasses. — Un objet d'art (pot à tabac ivoire, cerclé d'argent, de Veyrat) ajouté à une poule de 50 francs chaque. 1^{er} M. de Lewin 5/5. 2^e partagée entre MM. capitaine Tart et Paul Lagarde 6/7 (29 tireurs).

Poule Optionale. — 1 pigeon à 26 mètres. Minimum 2 louis. — MM. Ch. Pennell 10/10 (27 tireurs).

Poule au doublé à 24 mètres. Capitaine Fane (10 tireurs).

Programme des Concours de la Semaine.

VENDREDI 18 JANVIER.

Poule d'essai. — 20 francs chaque. — 1 pigeon à 28 mètres.

Prix des Palmiers. — Un objet d'art ajouté à une poule de 50 francs chaque. Au second, 30 % sur les entrées. — 5 pigeons à 28 mètres.

LUNDI 21 JANVIER.

Poule d'essai. — 20 francs chaque. — 1 Pigeon à 28 mètres 1/2.

Prix de la Costa Bella. — Un objet d'art ajouté à une poule de 50 francs chaque. Au second, 30 % sur les entrées. — 5 pigeons à 28 mètres 1/2.

Nous empruntons au *Sport* les lignes suivantes :

Tandis que Paris est mort au monde, à ses pompes et à ses élégances, Nice, Monte Carlo, Menton s'animent et rivalisent de plaisirs et de distractions. M^{mes} Rimsky-Korsakow, Pollonais, de Saint-Aignan, Leech, lady Whelley et *tutte quante* ont repris leurs réceptions à Nice. Le Cercle Masséna a inauguré des matinées fort suivies et fort élégantes, et le Cercle de la Méditerranée offre des *thés dansants*, à la mode de nos grand'mères au temps de Louis-Philippe, qui obtiennent le plus vif succès.

Le tir aux pigeons de Monte Carlo s'annonce très brillant. L'ouverture en a eu lieu dans les plus heureuses conditions. Le Casino, cet hiver, promet des représentations fort attrayantes : on aura M^{mes} Théo, Judic, Céline Chaumont, que sais-je encore ? Fêtes sur fêtes voici le programme.

Les deux premières journées du concours du tir aux pigeons ont amené à Monaco et dans les stations environnantes l'élite de nombreux étrangers de toute nationalité. La saison hivernale sur les bords de la Méditerranée est donc entrée dans sa période la plus brillante.

Monte Carlo est assailli chaque jour par d'innombrables visiteurs venant soit de la ligne française soit de la ligne italienne.

Les jardins de la Principauté sont une succursale de nos boulevards où se coudoie l'élite de la société française et étrangère.

(*Monde Thermal*)

MONACO

D'enivrantes senteurs montaient dans l'ombre vierge
Des farouches baisers de l'apre siroco,
Comme un nid d'alcyon, qui parmi l'onde émerge,
Dans l'air pur de la nuit s'endormait Monaco.

L'aloës s'élançait frêle et droit comme un cierge,
Près de l'arbre élégant qui porte le coco ;
Un doux vent amoureux se couchait sur la berge,
Si lent, que son soupir n'éveillait pas l'écho.

Non loin, le haut palais dressait son large faite,
Et ses tours d'où filtrait une lueur de fête,

Comme glisse un regard d'un œil à demi-clos.
Moi, pensif, et le cœur rempli de choses vagues,
Je contemplais le ciel qui, se mirant aux vagues,
Piquait de sequins d'or le tapis vert des flots.

Echos de Cannes.

CHRONIQUE DU LITTORAL

Cannes. — M. le duc et Madame la duchesse de Vallombrosa sont arrivés cette semaine à Cannes. Les journaux de la localité espèrent que la présence de l'honorable président du Cercle Nautique exercera une heureuse influence pour la réorganisation des fêtes de la saison au Cercle Nautique.

Nice. — M. le général Zentz est nommé au commandement de la 29^{me} division d'infanterie dont le siège est à Nice, et des subdivisions de région de Toulon, d'Antibes, d'Aix et d'Ajaccio.

— Une imposante cérémonie religieuse aura lieu Jeudi matin, à 11 heures, à la cathédrale Sainte-Réparate, à l'occasion de la mort de S. M. le roi Victor-Emanuel. Elle sera présidée par le général chevalier Ricci, doyen d'âge.

M^r Sola, en sa qualité d'ami particulier du défunt roi, officiera ce pieux service.

Des délégués ont été désignés pour l'organisation de la cérémonie ; ce sont : MM. le commandeur Ceruti, consul général d'Italie ; l'avocat Magni, vice-consul ; comte Roubion ; comte d'Aspromonte ; comte del Borgo ; comte Savoiron ; comte Garin de Coconato.

Une souscription a été ouverte qui a déjà produit la somme de six mille francs, laquelle a été versée entre les mains de M. Magni, secrétaire-trésorier.

Des places seront réservées pour la magistrature, le corps professionnel et les administrations gouvernementales.

Le *Progrès* annonce que M. Federico Nicolao, chef d'orchestre du Théâtre-Italien, s'est mis à la tête du personnel de M. Bolognini : orchestre, chœurs et premiers sujets de la troupe, pour offrir son gracieux concours.

— M. le comte Monier de la Sizeranne, ancien sénateur, est mort le dimanche 6 janvier, à sept heures et un quart, d'une fluxion de poitrine, après une maladie de sept jours.

Le comte Monier de la Sizeranne avait près de quatre-vingt-cinq ans. Avant de se consacrer à la politique, il s'était fait un nom estimé dans la littérature, et deux de ses pièces, *l'Amitié des deux âges*, comédie en trois actes, et *Corinne*, drame en vers, furent jouées au Théâtre-Français (1826 et 1830).

Député de 1837 à 1848, de 1852 à 1863, il fut nommé sénateur à cette époque.

En 1866, un décret impérial lui conféra le titre héréditaire de comte.

— S. M. Don Alphonse XII, roi d'Espagne, et Son Exc. M. le commandeur P. Tonnini, président de la République de Saint-Marin, se sont fait inscrire dans les rangs des chevaliers-sauveteurs des Alpes-Maritimes, et ont accepté le titre de Hauts Protecteurs de cette œuvre humanitaire.

— Mardi matin, à 4 heures, au quartier du Ray, chez M. le comte d'A..., une vieille mesure de quatre étages s'est en partie écroulée, entraînant sous les décombres une malheureuse famille qui occupait l'une des chambres de ce local. M. le commissaire central, aussitôt averti, s'est rendu sans retard sur les lieux du sinistre avec le commissaire du 3^{me} arrondissement, le maire et l'architecte de la ville. Grâce à l'aide des voisins et des cantonniers requis à cet effet, il a été possible d'abattre quelques pans de muraille restés debout, de façon à rendre possible le sauvetage des victimes. Le cadavre d'un enfant de vingt mois a été retiré, puis un autre petit garçon et un homme assez grièvement blessé ; enfin une femme que l'on a dû transporter d'urgence à l'hospice. Deux personnes seules n'ont reçu aucune contusion. On attribue au délabrement complet de la maison la cause de l'accident.

(*Progrès*).

Menton. — On vient d'inaugurer un *skating rink* excessivement bien aménagé, et qui comble une lacune dont se plaignait la jeune colonie étrangère.

— La Compagnie Paris-Lyon-Méditerranée a à peu près décidé qu'il serait fait 8 à 10 trains de plaisir entre Nice, Marseille et Paris, à l'Exposition universelle.

— On annonce, pour le 24 janvier, un train de plaisir de Paris à Nice, aux prix extrêmement modiques de 60 fr. en seconde, et 44 fr. en troisième, aller et retour compris.

Ventimiglia. — Dimanche a eu lieu, comme on l'avait annoncé, l'excursion du Congrès scientifique de France à Ventimiglia. Les délégués ont été reçus à la gare par M. le commandeur Biancheri, syndic de la ville, et par le chevalier G. Rossi, directeur des fouilles archéologiques de la province. Les membres du congrès ont successivement visité le théâtre antique récemment découvert par M. Rossi, les antiquités d'*Albium Intimelum* et le baptistère si remarquable de la cathédrale.

Dans un repas offert par M. le syndic, les sentiments de la plus parfaite confraternité ont été échangés entre les savants italiens et leurs hôtes qui ont emporté le meilleur souvenir de la gracieuse réception qui leur a été faite.

San Remo. — Vendredi dernier, S. Exc. le général Cialdini, duc de Gaëta, ambassadeur d'Italie à Paris, arrivait à San Remo et descendait à l'hôtel de la Paix, comptant séjourner quelque temps dans cette ville.

— La *Saison Ligurienne* fait une description enthousiaste du concert donné par l'éminent artiste M. Sivori, que la colonie étrangère et les indigènes ont accueilli de la façon la plus sympathique.

LETTRÉS PARISIENNES

(Correspondance particulière du *Journal de Monaco*.)

Par galanterie pour les esquimaux du Jardin d'acclimatation et pour ne plus leur faire regretter leur patrie, Paris s'est mis à la glace. Il neige et on grelotte. On se plaignait de n'avoir d'hiver que sur le calendrier ; le voici maintenant pour de bon sur le thermomètre. Il est vrai que si Paris a l'onglée aux doigts, il va avoir les patins aux pieds comme compensation et que s'il ne peut plus marcher sans risquer de se casser les jambes, il aura la ressource de courir en traîneaux.

Il a commencé à paraître au Bois quelques-uns de ces véhicules très bien attelés et d'une allure assez pittoresque. La plupart appartiennent à des étrangers. Sous la remise de beaucoup de maisons américaines à Paris, vous trouvez un traîneau. Ce véhicule est d'un usage courant — c'est le cas de le dire — au-delà de l'Atlantique et aux Etats-Unis. A New-York particulièrement, circulent, durant l'hiver, des traîneaux-omnibus à six chevaux contenant un grand nombre de voyageurs. Perfectionnant les traîneaux classiques, les Américains ont inventé les traîneaux à voile, *l'ice-boat*, qui, placé sur la glace unie d'un fleuve ou d'un lac, s'y meut sous l'action du vent avec une rapidité extraordinaire.

Il se compose d'une sorte de plancher léger avec bancs supporté par deux solides patins en acier et muni d'une mâture semblable à celle d'une barque à laquelle on attache une ample voile. A l'arrière, se trouve une lame tranchante en fer qui, mordant profondément la glace, joue le rôle du gouvernail dans un bateau.

Renchérissant sur le traîneau à voile de l'Amérique, un marchand de Pétersbourg, M. Solodnikov, a inventé un traîneau à vapeur. Il est fâcheux qu'à Paris il ne faille pas compter longtemps sur les plaisirs que peut procurer la glace, nous verrions peut-être les *tramways* remplacés par le traîneau à vapeur de M. Solodnikov et les bateaux-mouches de la Seine par *l'ice-boat* du Canada.

L'hiver, tout piquant qu'il s'atteste, ne laisse pressentir, jusqu'ici, par aucun accident, le caractère que

prendra le mouvement de la vie parisienne si marquée ordinairement à cette époque. L'incertitude est complète à cet égard.

Le Paris routinier et commun a recours au traditionnel programme des bals plus ou moins masqués et costumés. L'opéra annonce son premier bal pour le 26 janvier et déjà toutes les salles secondaires Valentino, le Vauxhall, le théâtre Taithout, jusqu'au Cirque Fernando, agitent le grelot de la folie.

Le monde militaire a perdu, cette semaine, une de ses illustrations : le général Cousin-Montauban, comte de Palikao. Le général était né à Montauban en 1796. Son père était officier de cavalerie, sa mère fille du lieutenant-général de Launay, parent du gouverneur de la Bastille. La campagne d'Espagne, sous les ordres du duc d'Angoulême, les campagnes d'Afrique de 1831 à 1846, la guerre de Chine, marquent les étapes militaires de cet éminent officier. Ministre de la guerre au lendemain des premiers désastres de l'armée française dans la campagne contre l'Allemagne, il sut se montrer à la hauteur de cette situation si difficile. Il a écrit l'histoire de son Ministère de vingt jours en un volume plein d'intérêt et de grandeur, en la simplicité toute militaire de son style. Le deuil était conduit par son fils et son gendre le baron de Brimont.

Raspail, le célèbre républicain idéologue, l'inventeur de la médecine au camphre, est mort, chargé d'ans, à sa campagne d'Arcueil. La pharmacie qu'il avait fondée, rue du Temple, pour le débit des remèdes de sa médecine, lui avait donné une grosse fortune et depuis bien longtemps déjà le vieil agitateur n'était plus qu'un révolutionnaire en Chambre. Une de ses manies était de voir le poison partout et sous ce rapport il voyait autour de lui des noirceurs à rendre jaloux le répertoire de l'Ambigu.

A propos de théâtre, les dilettanti sont en liesse. M^{lle} Albani leur est rendue et pour surcroît de bonne fortune elle va se faire entendre, aux Italiens, dans Lucia, en compagnie de Capoul. C'est la première fois que le célèbre ténor aborde en France le répertoire italien. Aux Bouffes l'Étoile fait place à Babiole et l'Orphée aux Enfers d'Offenbach va reprendre possession, avec ballets, apothéose, trucs de toute sorte, de la scène de la Gaité. Une représentation au bénéfice de Bouffé, le doyen des comédiens français, a été donnée à l'Opéra-Comique. Malgré les attractions du programme, l'élévation du prix des places pour cette matinée a écarté de son guichet nombre de spectateurs et la recette n'a pas réalisé l'espérance qu'on s'en faisait. Bientôt aura lieu au Théâtre-Français la représentation de retraite de Bressant. M. de Pourceaugnac y sera joué avec les sociétaires les plus en renom dans les rôles les plus infimes et Delaunay y paraîtra dans l'Alceste du Misanthrope. Ce sera une véritable solennité bien justifiée par l'illustration que Bressant a donnée à notre époque à la scène française. Nul ne montra plus d'élégance, plus de distinction : il possédait l'art de la mesure au plus haut point et l'on peut dire qu'avec lui disparaît le dernier gentleman de l'art dramatique.

BACHAUMONT.

VARIÉTÉS (*)

NOTES D'UN CURIEUX

LE THÉÂTRE ET LES ACTEURS CHEZ LES ROMAINS

Proscenium. — Le proscenium était l'espace vide compris entre la scène, le versura et le pulpitum ; chez les modernes, c'est la partie comprise entre la toile du fond (scena) et les coulisses de l'un et de l'autre côté (versura) et la rampe (pulpitum) qui la sépare de l'orchestre.

Chez les Romains cette partie du théâtre présentait plus de largeur, mais moins de profondeur que chez les modernes. Elle était généralement cinq à six fois plus large que profonde ; au théâtre romain d'Orange, l'un des monuments antiques les plus curieux de la France, la largeur du proscenium est de 66 mètres et la profondeur de 12 mètres. Les chœurs y venaient

faire leurs évolutions ; les personnages secondaires y remplissaient leurs rôles en laissant toutefois le premier plan, pulpitum, aux premiers rôles (actores primarum partium).

Le proscenium était élevé de cinq pieds au-dessus du niveau de l'orchestre ; il était terminé le plus souvent par une ligne droite qui séparait la partie qu'occupaient les acteurs du reste du théâtre. Néanmoins, dans quelques théâtres, notamment dans ceux de Milet et de Laodicée, il affecte la forme d'un angle obtus ; cette disposition rendait le proscenium plus étroit sur les côtés, mais elle permettait à un plus grand nombre de spectateurs de voir ce qui se passait sur la scène.

Dans un article publié (**) sur le théâtre d'Orange, M. Vitet fait ressortir, d'une manière aussi claire qu'ingénieuse, l'influence que la structure du proscenium devait exercer sur l'action dramatique et le mode de représentation.

« Chez nous, la mise en scène est toujours calculée dans le sens de la profondeur, elle veut être vue de face ; chez les anciens, elle procédait dans le sens opposé, et, par conséquent, de profil. Nous cherchons à montrer les choses en ronde-bosse, pour ainsi dire ; les anciens les faisaient voir en bas-relief, se conformant au peu de profondeur et à la forme allongée de l'espace où ils agissaient. Lorsque plusieurs acteurs sont réunis sur nos théâtres, il y en a toujours quelques-uns légèrement en arrière des autres ; ils s'étudient à former des plans distincts, et, si les chœurs sont nombreux, ils se divisent en groupes, s'échelonnant et se multipliant aux yeux des spectateurs par une sorte d'effet de raccourci. Ces raffinements artificiels étaient interdits aux anciens. La scène tout entière s'étalait sous les yeux du public ; elle était sans mystère pour lui ; il en voyait le fond à quelques pas au-delà de l'orchestre ; il distinguait tous les choristes et les passait en revue un à un. On ne pouvait donc le tromper ; on n'était pas en mesure de lui faire croire soit à une profondeur illimitée des lieux où se passait l'action, soit à un nombre de personnages plus grand qu'il ne l'était en effet. »

Scène. — La scène formait le fond du théâtre et remplissait l'emploi de ce que nous appelons, dans le théâtre moderne, le rideau du fond ; elle égalait deux fois le diamètre de l'orchestre. Cassiodore la définit ainsi : « Scena frons theatri fuit seu locus actorum inde in proscenium prodibant histriones. »

La scène offrait l'aspect soit d'un portique droit, soit d'une façade en hémicycle ; elle était ornée de colonnes superposées de différents ordres et composées de marbres précieux, mais établies dans une telle proportion, que le second rang était plus petit d'un quart que le premier ; le troisième plus petit d'un quart que le second (théâtres d'Herculanum, de Laodicée).

C'est surtout dans la décoration de la scène que le théâtre étalait tout son luxe. Scarus la fit construire entièrement de marbre ; Mauréna la fit argenter, Petreus la fit dorer, orner de statues, de vases d'or et d'argent.

La scène était percée de trois portes. Celle du milieu, qui se trouvait au centre de la scène, s'appelait regalis, royale ; elle était quelquefois cintrée avec une petite voûte et prenait le nom alors de valva regia. C'est par cette porte que les acteurs représentant des rois ou des princes faisaient leur entrée ; elle était flanquée de deux autres, ordinairement plus petites, appelées hospitales, c'est-à-dire des étrangers ; c'était par là que les étrangers, ceux qu'il fallait se représenter, soit comme figurant sur une autre scène que la scène commune, soit comme venant d'un autre lieu que celui où logeaient les principaux personnages de la

pièce, entraient sur la scène ; Pollux assure que la porte de gauche était celle d'une prison.

Les portes regalis et hospitales étaient fermées aux trois-quarts par des espèces de pyramides à trois faces et tournant sur pivot : sur chaque face étaient clouées des tapisseries qui composaient les décors du fond.

Aux deux extrémités se trouvaient les retours de la scène, versura, qui embrassaient le proscenium à droite et à gauche. On trouvait là encore deux portes : l'une pour ceux qui arrivaient de la campagne, l'autre pour ceux qui venaient du port ou de la place publique.

(A suivre).

L'Administrateur-Gérant : A. DALBERA.

VENTE PAR LICITATION

En vertu de l'Ordonnance rendue sur requête par M. le Président du Tribunal Supérieur de la Principauté, à la date du 9 janvier 1878, et sur la mise à prix fixée par M. l'Avocat Général.

Il sera procédé, le 11 février prochain, jour de lundi, à dix heures du matin, à l'audience des criées du Tribunal Supérieur, au Palais de Justice à Monaco, à la vente aux enchères publiques d'une pièce de terre dénommée domaine de Rocqueville, sise à Monaco, au quartier de la Costa, confrontant, au Nord et à l'Est, à la ruelle de Moneghetti-Turbie ; au Midi, à l'avenue de la Costa, à M. de Beauchamps, à M^{me} Lestiboudois, à M. Seguy et à M. le comte de Vedel ; à l'Ouest, à M. Alexandre de Zlotnicki.

La vente de cette pièce de terre sera faite au mètre carré, en totalité ou par lots et parcelles, suivant les accords qui seront faits entre les acquéreurs et les vendeurs à l'audience des criées. La mise à prix est de 30 ou 40 fr. par mètre carré, suivant la position et l'importance des lots, pour ceux sur l'avenue de la Costa ; 22 fr. pour les lots dans l'intérieur de la propriété inférieurs à 1,000 mètres, et 20 fr. pour ceux supérieurs à cette contenance ou pour toute la propriété.

La pièce de terre dont s'agit, dépend des successions réunies de M. François-Christophe-Edmond de Kellermann, duc de Valmy, et M. le comte Paul de Fersen. Elle est aujourd'hui la propriété de M^{me} Henriette de Kellermann, fille et unique héritière de M. le duc de Valmy surnommé, épouse autorisée de M. Marino Caraccioli, prince Ginetti, demeurant et domiciliés ensemble à Rome ; et des enfants mineurs de M. le comte de Fersen, M. Paul Alexis comte de Fersen et M^{me} Anna Olga de Fersen, placés tous les deux sous la tutelle de M. Alexis Gregoriwicht de Plescheyeff, capitaine de husards dans la garde impériale russe, domicilié à Monaco.

M. le prince et M^{me} la princesse Ginetti et M. de Plescheyeff ayant élu domicile chez M^e Leydet, avocat audit Monaco.

M^{me} la princesse Ginetti, libre de ses droits, s'étant jointe volontairement aux mineurs pour faire procéder à la vente.

Le cahier des charges contenant les clauses et conditions de la vente de la pièce de terre dont il s'agit a été déposé au Greffe du Tribunal Supérieur de la Principauté le 20 mars 1876.

Pour plus amples renseignements s'adresser à M^e de Loth ou M^e Leydet, avocats audit Monaco.

Monaco, le 15 janvier 1878.

H. LEYDET, avocat.

PURGE D'HYPOTHÈQUES LÉGALES

Suivant acte reçu aux minutes de M^e Leydet, notaire et avoat à Monaco, à la date du 5 janvier 1878, enregistré et transcrit, M. Alexandre de Zlotnicki, gentilhomme de

(**) Gazette des Beaux-Arts. — Livraison d'octobre 1861.

BULLETIN MÉTÉOROLOGIQUE. (Hauteur de l'observatoire, 65 mètres)

Janvier	PRESSIONS BAROMÉTRIQUES réduites à 0 de température et au niveau de la mer.					TEMPÉRATURE DE L'AIR					TEMPÉRATURE moyenne de la mer	HUMIDITÉ RELATIVE moyenne	VENTS	ETAT DE L'ATMOSPHÈRE	
	9 h. du mat.	midi	3 h. du soir	6 h. du soir	9 h. du soir	9 h. du mat.	midi	3 h. du soir	6 h. du soir	9 h. du soir					
	7	761.7	760.6	759.4	758.5	757.7	8.4	9.2	9.9	10.2					10.6
8	752.7	751.5	750.3	749.7	749.4	8.8	9.6	9.3	8.9	8.5	12.0	86	S.-E. léger	nuag. pluie 10 ^h .	
9	746.9	747.0	747.7	748.7	750.1	7.1	8.7	9.3	8.5	7.8	12.0	66	S.-O. fort	beau	
10	758.8	761.7	761.6	758.1	758.0	8.5	9.6	10.0	7.7	7.5	11.0	66	id.	beau	
11	760.0	760.8	760.7	761.8	763.5	7.2	7.0	7.6	6.9	5.8	10.0	43	E.	couvert	
12	766.5	766.2	765.8	765.5	765.3	5.1	6.7	7.0	5.7	5.5	9.5	55	S.-E. léger	id.	
13	766.2	766.8	767.3	767.8	768.9	7.2	9.8	10.5	10.0	8.7	11.0	57	id.	très-beau	
DATES 7 8 9 10 11 12 13															
Observations : Maxima (10.4 9.3 9.3 10.1 7.6 7.0 10.5)															
Minima (7.3 7.5 5.8 6.5 5.3 4.7 4.9)															

Le 12, de 7 h. 30 à 9 h. 30 du soir, grand halo lunaire.

(*) Voir les numéros 4014, 4015, 4016, 4017, 4018 et 4019.

Tchernigoff (Russie), demeurant et domicilié à Monaco, ayant élu domicile en sa demeure audit Monaco, villa Waleska,

A acquis pour le prix de quinze mille francs, de M. Jean Pierre Numa Marcel Brigniboul, propriétaire, demeurant et domicilié à Paris, ayant élu domicile à Monaco, villa des Bananiers, une parcelle de terre située audit Monaco au lieu dit la Costa, quartier de Monte Carlo, confrontant au Nord au chemin de fer; au Midi et à l'Ouest à la route de Menton; à l'Est à un hors-ligne appartenant à la Compagnie des chemins de fer de Paris à Lyon et à la Méditerranée.

Le quatorze janvier courant, dépôt a été fait au greffe du Tribunal Supérieur de la Principauté, d'une expédition de l'acte de vente sus-énoncé transcrite.

Avertissement est donné aux personnes ayant le droit de prendre sur l'immeuble vendu et dont la désignation procède des inscriptions à raison d'hypothèques légales, qu'elles devront requérir ces inscriptions dans le délai d'un mois et qu'à défaut elles seront déchues de leurs droits sur ledit immeuble.

Monaco, le 14 janvier 1878.

H. LEYDET, avocat.

MOUVEMENT DU PORT DE MONACO.

Arrivées du 7 au 13 Janvier 1878.

GOLFE EZA. b. l'Assomption, franç., c. Barral, chaux-sable.
 GOLFE JUAN. b. l'Heureux, id. c. Massa, id.
 ID. b. Thérésine, id. c. Musso, id.
 MENTON. yacht, le Neptune, id. c. Corras, sur lest.

Départs du 7 au 13 Janvier 1878.

VILLEFRANCHE. b. l'Assomption, fr. c. Audibert, s. l.
 GOLFE JUAN. b. la Fortune, id. c. Moute, id.
 ID. b. l'Eclairneur, id. c. Allegre, id.
 ID. b. Antoinette Victoire, id. c. Fornero, sur lest.

VILLEFRANCHE. b. l'Heureux, id. c. Massa, id.
 ID. b. l'Assomption, id. c. Audibert, id.
 MENTON. yacht, le Neptune, id. c. Corras, id.
 GOLFE JUAN. b. Thérésine, id. c. Musso, id.

HOTEL DE RUSSIE

et RESTAURANT DES FRÈRES PROVENÇAUX

ANNEXE DE L'HÔTEL DE RUSSIE. CAFÉ DE RUSSIE

A côté de l'Hôtel de Paris. — Table d'hôte. — Service à la carte à toute heure. — Salons et cabinets particuliers. — Prix modérés. — GUILL. VOIRON, prop.

PENSION BELLE-VUE

Rue Grimaldi, à la Condamine.

Chambres et appartements meublés. Pension à domicile. Table d'Hôte à 11 h. du matin et à 6 h. du soir.

HORAIRE DE LA MARCHE DES TRAINS A PARTIR DU 15 OCTOBRE 1877. — SERVICE D'HIVER.

Ligne de MARSEILLE à MONACO et à GÈNES.

Dist. kilom.	PRIX DES PLACES.			STATIONS	471	473	475	477	481	479	3	501	487	499
	1 ^e cl.	2 ^e cl.	3 ^e cl.		mixte	mixte	express	mixte	direct	mixte	express	mixte	mixte	mixte
240	29 55	22 15	16 25	Marseille	matin	matin	matin	matin	matin	matin	matin	soir	soir	matin
173	21 30	16	11 70	Toulon	matin	matin	matin	matin	matin	matin	matin	soir	soir	matin
47	5 75	4 30	3 15	Cannes	7 06	9 04	9 58	11 16	1 10	2 50	3 50	5 13	7 01	9 26
16	1 95	1 45	1 10	Nice	8 04	10 04	10 49	12 18	2 02	3 54	4 40	5 01	6 50	9 14
11	1 35	» 95	» 75	Villefranche-sur-Mer	8 19	» 10 56	12 35	2 24	» 5 01	» 6 50	» 9 14	» 9 33	» 9 42	» 9 56
9	1 10	» 80	» 60	Beaulieu	8 30	» 12 46	2 35	» 5 28	» 7 26	» 9 42	» 9 56	» 10 02	» 10 13	» 10 22
7	» 85	» 65	» 45	Eze	8 37	» 12 53	» 1 01	» 3 01	» 5 48	» 7 32	» 10 02	» 10 13	» 10 22	» 10 55
2	» 70	» 55	» 35	Monaco	8 45	» 1 01	» 11 32	1 15	» 3 07	» 5 48	» 7 32	» 10 02	» 10 13	» 10 22
5	» 70	» 55	» 35	Monte Carlo	9 05	» 11 32	1 15	» 3 01	» 5 48	» 7 32	» 10 02	» 10 13	» 10 22	» 10 55
10	1 20	» 90	» 65	Cabbé-Roquebrune	9 10	» 11 37	1 20	» 3 07	» 5 48	» 7 32	» 10 02	» 10 13	» 10 22	» 10 55
19	2 45	1 85	1 30	Menton	9 19	» 1 32	» 11 54	1 55	» 3 40	» 6 06	» 8 05	» 10 22	» 10 55	» 6 28
173	19 45	13 55	9 65	Vintimille h. de Rome	9 43	» 11 54	1 55	» 3 40	» 6 06	» 8 05	» 10 22	» 10 55	» 6 28	» 6 28
				Gènes	11 45	» 4 07	» 6 03	» 8 03	» 10 32	» 12 55	» 12 55	» 12 55	» 12 55	» 12 55

Ligne de GÈNES à MONACO et à MARSEILLE.

Dist. kilom.	478	501	4	482	486	488	492	494	496	894
	omn.	omn.	express	omn. b.	mixte	direct	mixte	mixte	express	mixte
173	19 45	13 55	9 65	Gènes, h. de Rome, dép.	matin	matin	matin	soir	soir	soir
19	2 45	1 85	1 30	Vintimille, h. de Paris.	6 30	» 10 24	12 45	3 14	6 55	10 16
10	1 20	» 90	» 65	Menton	7 03	» 9 29	» 11	» 1 20	3 50	7 30
5	» 70	» 55	» 35	Cabbé-Roquebrune	7 16	» 11 10	1 31	» 4	» 7 43	10 12
2	» 70	» 55	» 35	Monte Carlo	7 25	» 11 20	1 41	» 4 10	7 54	10 22
	» 85	» 65	» 45	Monaco	7 38	» 11 31	1 47	» 4 20	8 01	10 28
7	» 85	» 65	» 45	Eze	7 51	» 11 44	» 4 33	» 8 15	» 10 28	11 18
9	1 10	» 80	» 60	Beaulieu	7 59	» 11 52	» 4 41	» 8 23	» 10 28	11 18
11	1 35	» 95	» 75	Villefranche-sur-Mer	8 06	» 12 07	2 11	» 4 48	8 32	11 42
16	1 95	1 45	1 10	Nice	8 18	» 12 19	2 23	» 5	» 8 44	11 03
47	5 75	4 30	3 15	Cannes	6 08	» 10 50	9 40	» 12 33	2 45	5 20
173	21 30	16	11 70	Toulon	7 16	» 11 47	11 02	» 1 39	3 44	6 18
240	29 55	22 15	16 25	Marseille	12	» 2 57	4	» 7 40	7 29	» 10 02
					2 20	» 4 15	6 15	» 9 45	9 05	» 10 32

G^d HOTEL DES BAINS à MONACO

Cet hôtel admirablement situé sur la plage et qui est déjà avantageusement connu pour le confort de ses appartements et de son service, vient de s'adjoindre, comme annexe, l'ancien Hôtel du Louvre qui lui fait face, dont l'aménagement et l'ameublement ont été complètement renouvelés.

Grande terrasse, restaurant sur la mer. — Salle à manger, café, salon de conversation, où se trouvent plusieurs journaux et publications littéraires. — La pension avec déjeuner, dîner, logement et service compris à des prix modérés.

HOTEL BEAU-RIVAGE

Boulevard Monte Carlo (à égale distance des gares de MONACO et de MONTE CARLO)

Cet hôtel est dans une situation unique, plein midi, abrité des vents d'Est et du Nord. Site pittoresque, vue admirable sur la rade, la ville de Monaco, le Palais du Prince et la Corniche: à deux minutes du CASINO de Monte Carlo. TABLE D'HÔTE à 6 heures. — DINERS à PART.

35 minutes de Nice

MONACO — MONTE CARLO

20 minutes de Menton

La Principauté de Monaco, située sur le versant méridional des Alpes-Maritimes, est complètement abritée des vents du Nord.

L'hiver, sa température, comme celle de Nice et de Cannes, est la même que celle de Paris dans les mois de mai et de juin. L'été, la chaleur y est toujours tempérée par les brises de mer.

La presqu'île de Monaco est posée comme une

corbeille éclatante dans la Méditerranée. On y trouve la végétation des tropiques, la poésie des grands sites et des vastes horizons. La lumière enveloppe ce calme et riant tableau.

Monaco, en un mot, c'est le printemps perpétuel.

En regard de l'antique et curieuse ville de Monaco, dominant la baie, est placé Monte Carlo, création récente, merveilleux plateau sur lequel s'élèvent

le splendide Hôtel de Paris, le Casino et ses jardins féeriques, qui s'étendent en terrasses jusqu'à la mer, offrant les points de vue les plus pittoresques et des promenades toujours agréables au milieu des palmiers, des caroubiers, des aloés, des cactus, des camélias, des tamarins et de toute la flore d'Afrique.

SAISON D'HIVER.

Monaco occupe la première place parmi les stations hivernales du littoral de la Méditerranée, par sa position climatérique, par les distractions et les plaisirs élégants qu'il offre à ses visiteurs, et qui en font aujourd'hui le rendez-vous du monde aristocratique, le coin recherché de l'Europe voyageuse pendant l'hiver.

Le Casino de Monte Carlo offre aux étrangers les mêmes distractions qu'autrefois les Etablissements des bords du Rhin: théâtre-concerts, fêtes vénitienes, bals splendides, orchestre d'élite, salle de conversation, salle de lecture, salons de jeux vastes, bien aérés. La Roulette s'y joue avec un seul zéro; le minimum est de 5 francs, le maximum de 6,000 francs. Le Trente-et-Quarante ne se joue qu'à l'or; le minimum est de 20 francs, le maximum de 12,000 francs. Tir aux pigeons installé au bas des jardins.

SAISON D'ÉTÉ.

La rade de Monaco, protégée par ses promontoires, est une des plus paisibles de la Méditerranée. Le fond de la plage, ainsi qu'à Trouville, est garni d'un sable fin d'une exquise souplesse.

Grand Hôtel des Bains sur la plage, appartements confortables, pensions pour familles à des prix modérés, cabinets élégants et bien aérés, bains d'eau douce, bains de mer chauds.

La seule rade possédant un Casino qui offre à ses hôtes, pendant l'été, les mêmes distractions et les mêmes agréments que les établissements des bords du Rhin. Salles de jeux en permanence, concerts l'après-midi et le soir, cafés somptueux, billards, etc.

A Monte Carlo, à la Condamine, aux Moulins, villas et maisons particulières pour tous les goûts et à tous les prix.